

Formation en : Aquaculture
BP REA aquaculture présentiel

Tarifs (net de taxes) : 13125 €

Code CPF : 38093

Prochaines dates : du 05/09/2022 au 02/06/2023

875 Heures



Objectifs : - Former les stagiaires aux techniques de l'aquaculture et à la gestion d'une exploitation aquacole (production, tourisme-pêche, pêche professionnelle...)
- Acquérir la capacité professionnelle de niveau 4 permettant l'installation en tant qu'exploitant(e) aquacole
- Préparer au salariat pour devenir responsable de production

Programme de la formation :

Bloc de compétence 1 : Se situer en tant que professionnel
Biologie Animale - Connaissance des milieux aquatiques - Physico-chimie de l'eau
Eco-gestes et lutte contre les discriminations

Bloc de compétence 2 : Piloter le système de production
Approche globale de l'exploitation
Visites et analyse d'entreprise - savoir être professionnel
Contexte Politique Agricole Commune - Réseaux : interbio...
Interventions de partenaires de l'installation (Chambre d'agriculture, MSA ...)

Bloc de compétence 3 : Conduire le processus de production dans l'agrosystème :
atelier de production aquacole
Aquaculture intensive et extensive : site de production, reproduction des poissons,
espèces et modes de production, soins, récolte et pêches, transport
Productions spécifiques : ranaculture, astaciculture...
Calculs liés à la technique - Utilisation des logiciels informatiques

Bloc de compétence 4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et
administrative de l'entreprise
Comptabilité - gestion
Coût de production - analyse technico-économique
Accompagnement individualisé sur les projets professionnels et d'installation

Bloc de compétence 5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise
Réglementation de la vente
Circuits de commercialisation dont circuits courts
Techniques de vente et réglementation
Négociation commerciale

Bloc de compétence 6 : Transformation des produits aquacoles
Hygiène alimentaire dont HACCP
Travaux pratiques de transformation, de conservation et de conditionnement : filets,
brochettes de poissons, terrines, rillettes...
Conditionnement et conservation

Bloc de compétence 7 : Réglementation, sanitaire et financement en aquaculture.

- Intervention de professionnels : Le CFPPA fait intervenir en formation des
professionnels tels que :
- Technicien de la chambre de l'agriculture : accompagnement à l'installation,
- Chefs d'entreprise : Conseils en installation et présentation de leurs activités et
métiers.
Visites : Des visites sont organisées au cours de la formation sur des structures de
production (salmoniculture, pisciculture d'étang ...)

Pour compléter cette formation le stagiaire effectuera **385 heures**.

Pour plus de précisions, contactez le secrétariat du CFPPA :
cfppa.valdoie@educagri.fr

Modalités pédagogiques :
Formation entièrement présentielle



Informations pratiques :

Horaires de formation : 8h30-12h et
13h30-17h
Parking visiteurs sur le parking du
gymnase Monceau
Restauration collective possible
(sauf pendant les congés scolaires)



CFPPA - CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES
95 rue de Turenne - 90300 VALDOIE
Tel : 03 84 58 49 62
cfppa.valdoie@educagri.fr
www.cfppavaldoie.fr
n° Siret 19900246000012 - n° Existence 4390P000790 - APE : 8532Z